

Agde, le 16 janvier 2019

**COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »  
DU 23 JANVIER 2019**

**A - VIE QUOTIDIENNE**

**Rue des Aigues Marines :**

Les haies des habitations recouvrent les trottoirs, nous ne pouvons plus marcher du côté gauche en montant, de plus il y a «une décharge» de voitures dans une propriété. Ce n'est pas très joli en ville !

**Réponse :**

Une visite de terrain a été effectuée pour identifier les maisons concernées par ce problème. Un courrier va être adressé aux propriétaires afin qu'il procède à la taille des végétaux qui dépassent sur la rue.

**Rue Louis Vallière :**

Stationnement Rue Louis Vallière, non-respect du panneau interdiction de se garer. Tous les soirs, il y a des véhicules et une camionnette blanche garés sur le terrain privé face à la résidence des Hibiscus. Une intervention de la police serait souhaitable.

**Réponse :**

Nous allons porter une attention particulière au stationnement de la rue Vallière.

**Rue Louis Vallière :**

En partant de la rue Jacques Chaban Delmas jusqu'au passage Edmond Montel le cheminement sur le trottoir à droite est par endroit impossible. Présence de ronces et de branches d'arbres (tamaris) sur ce trottoir.

**Réponse :**

Le nécessaire sera fait.

**Parking Rue du Docteur Antoine Van Cao :**

Prévoir une signalisation pour indiquer la présence du nouveau Parking Rue du Docteur Antoine Van Cao.

**Réponse :**

Après une visite sur site, une signalétique sera mise en place.

**Rue du Grenat :**

La pose d'un enrobé et la réfection des trottoirs, Rue du Grenat, sont-ils toujours prévus pour 2019.

**Réponse :**

La reprise du trottoir est programmée sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2019.

**Boulevard Maurice Pacull :**

- la partie piétonne n'est pas entretenue et le boulevard des Lucioles également.

Réponse :

Une réparation de la piste cyclable sera effectuée.

- Les murs des propriétés se lézardent Boulevard Maurice Pacull et des plots plastiques n'ont toujours pas été retirés sur le rond-point de l'Archipel.

Réponse :

. Concernant les murets, un agent de la collectivité se déplacera pour constater leurs états.

. Les plots ont été retirés.

**Rue Jean Nohain :**

Rappel, enrobé Rue Jean Nohain qui avait été acté n'est toujours pas fait.

Réponse :

Un diagnostic réseau est programmé, il déterminera la possibilité d'investir une reprise de la chaussée sur l'année 2019.

Peut-on mettre en double sens la rue Jean Nohain vers le rond-point des mouettes ?

Réponse :

Pour des raisons de giration au débouché de la rue sur le giratoire, cela ne sera pas possible.

**Les Ateliers Municipaux :**

Les poubelles en face des « ateliers municipaux » sont toujours pleines !

Réponse :

L'ensemble des services techniques qui résidait au sein de ces ateliers déménagent de façon définitive. La médiathèque va y être installée, celle-ci conserve les bacs et les consignes ont bien été données afin que les jours de présentation des bacs à la collecte soient respectés.

**Rue Danton :**

De même que pour les poubelles rue Danton en face à la croix rouge qui débordent toujours et servent de déchetterie. Il était pourtant prévu d'aménager le terre-plein et y mettre un banc.

Réponse :

La poubelle de la rue Danton a été retirée car elle n'est pas conforme il s'agissait d'une poubelle volée.

Quant à la réfection du sol, celui-ci est programmé avec un concassé blanc et la mise en place d'un banc.

**Rue Docteur Barral :**

Il faudrait changer l'emplacement des panneaux «sens interdit» du coin de la Rue du Dr Barral et du Chemin du Cayrou, ils ne sont pas très visibles quand on arrive par la route de Rochelongue.

Réponse :

Les panneaux d'interdiction seront repositionnés.

Encore une fois, les arbustes placés au bord des rond-points ne sont pas taillés et les

automobilistes ont une très mauvaise visibilité et risquent des accidents.

Réponse :

Une taille est faite régulièrement.

Les déjections canines sur la voie publique est un problème récurrent. La législation l'interdisant n'est toujours pas respectée.

Réponse :

Les services de la Police Municipale en ont pris bonne note.

La fibre optique nous avait été promise pour 2018. Pouvez-vous nous préciser ce qu'il en est ?

Réponse :

Jusqu'au 31 décembre 2018, deux opérateurs (SFR et Orange) ont procédé au déploiement de la fibre. Orange a mis en service 1 000 prises qui sont situées pour votre quartier : rue Auguste Baussan, rue de la Capelette, boulevard du Saint Christ, rue des Cités, boulevard Georges Pompidou, rue des Rosacées rue et impasse Sadi Carnot.

Beaucoup de véhicules continuent de se garer sur les trottoirs malgré que cela ait déjà été plusieurs fois signalé lors de précédents comités. Une politique plus ferme devait être mise en place pour sanctionner les véhicules garés sur les trottoirs. Apparemment cette politique est inefficace !

Réponse :

Le stationnement sur les trottoirs; en matière de verbalisation aux stationnements de toutes natures, il se fait chaque année entre les services de la PM et la PN un peu plus de 10 000 contraventions, dont plus de 20% pour le stationnement sur trottoir.

Depuis 2 ans, le code de la route a modifié l'infraction sur trottoir qui est devenue "stationnement **très gênant** sur trottoir" pour une sanction pécuniaire de 135 euros (au lieu de 33 euros); l'agent verbalisateur doit donc apprécier le caractère "très gênant" de l'infraction et ne pas se contenter de verbaliser pour un simple stationnement sur trottoir.

C'est la troisième année qu'on demande le réaménagement du trottoir au moins le côté gauche de la **rue Victor Lachaud**. Peut-on espérer que cela soit enfin budgété cette année depuis le temps qu'on nous le promet!

Réponse :

Cela pourra être programmé sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2019.

### **Questions orales en réunion :**

Rue du Saphir :

- La Police peut-elle intervenir sur le stationnement gênant ?

Rue Sadi Carnot :

- Il y a des odeurs nauséabondes.

Près du Rond-point de l'Archipel :

- Un panneau indiquant « Les Cayrets » a disparu.

Parking face à l'Hôpital Lachaud :

- Il y a des gros rats.

- au fond du parking, on peut constater un réel manque d'hygiène.

### **SECURITE**

Présenté par Luc Larose

- Mises en fourrière : 2

- Accidents : 2

- Incendie : 1

- Dégradations : 4

- Problème de voisinage : 1

- Trouble de l'ordre public : 1

- Nuisances sonores : 2

- Salubrité et divagations d'animaux : 12

- agressions : 2

- Vol : 1

### **GRANDS TRAVAUX**

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

#### **PLAN DE RENOVATION DU CŒUR DE VILLE**

Les aménagements situés au cœur de ville sur les voies Honoré Muratet - Louis Bages - place Jean Jaurès sont en cours de réalisation.

La phase 1 a débuté au mois de décembre par la mise en conformité des branchements d'eau potable, la réparation des conduites d'eaux usées, le renforcement et l'extension du réseau pluvial.

Dans un même temps, des travaux d'effacement ou de mise en façade des réseaux éclectiques et Télécom seront réalisés.

Parallèlement et sur d'autres zones du projet, les travaux de dépose des mobiliers urbains, végétaux et revêtements de surfaces sont en cours.

S'en suivra la phase de construction des voiries par la réalisation d'une structure qui recevra le revêtement constitué de pavés basalte et ce pour une durée estimée de 5 mois.

Coût global estimé des travaux : 1 800 000 € T.T.C dont un co-financement est attendu des services de l'Etat.

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

#### **CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**

Sur ce nouveau site technique, différents services de la Ville seront recentrés, à savoir :

- La régie bâtiments
- La régie voirie et le garage municipal
- La régie des festivités
- Mais également une partie du service de l'Eau & Assainissement de la CAHM.

C'est un total de 160 personnes qui seront appelées à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'un bâtiment administratif de 1000 m<sup>2</sup> répartis sur deux niveaux, regroupant les zones d'accueil, bureaux, vestiaires et cafétéria.
- D'une zone de 2200 m<sup>2</sup> regroupant 4 bâtiments pour les différents ateliers composant les services techniques.

L'opération est en cours d'achèvement :

- 1 / **Bâtiments ateliers terminés, livrés et en activités**
- 2/ Les travaux extérieurs à 95% avec finition des enrobés et espaces verts.
- 3/ **Bâtiment administratif** terminé à 95% pour les travaux intérieurs pour une **livraison début février**.

Pour mémoire, coût global estimé de l'opération : 5 700 000.00 € T.T.C

Il est décomposé de la manière suivante :

Etudes et maîtrise d'œuvre :	410 000.00 € TTC
Nettoyage et dépollution du site :	133 000.00 € TTC
Travaux d'aménagement et de construction :	5 157 000.00 € TTC

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

#### **DEPLOIEMENT DE LA FIBRE**

Le déploiement de la fibre mutualisée concerne :

- 47 574 prises adressables (logements à couvrir)
- 111 points de mutualisation (armoires de rue) implantés
- 5 têtes de réseau (NRO) construits

Jusqu'au 31 décembre 2018, deux opérateurs SFR et Orange ont procédé à la mise en place d'équipements et d'un réseau fibre.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la société SFR procède, seule, au déploiement du réseau qui sera mutualisé pour l'ensemble des opérateurs souhaitant commercialiser des offres fibres sur la commune.

A ce jour, la commune compte 1571 prises commercialisables et 4 533 prises adressables à des offres fibre « Orange » ; ces logements sont situés pour votre quartier : rue Auguste BAUSSAN, rue de la Capelette, boulevard du Saint Christ, rue des Cités, boulevard Georges Pompidou, rue des Rosacées rue et impasse Sadi CARNOT.

La Ville a demandé à SFR d'accélérer le déploiement de mise en place de la fibre pour augmenter la livraison de prises commercialisables, cadencement aujourd'hui de 2 000 prises commercialisables par mois.

Au niveau des copropriétés, seulement 42 % des immeubles ont conventionné ; ces documents sont indispensables au déploiement des infrastructures dans les résidences.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

**AMENAGEMENT CŒUR DE STATION DU CAP D'AGDE**

Les gros œuvres du futur Casino et du Palais des Congrès sont terminés.

Le délai prévisionnel d'avancement des travaux est respecté.

La couverture est terminée et la passerelle hélicoïdale est en cours de finition (pose garde-corps et réalisation des raccordements), l'avenue de Belle Isle a pu être réouverte comme convenu le 21 décembre.

En parallèle, le second œuvre est en cours d'achèvement et en phase de pré-réception.

Concernant les VRD, les travaux se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage de l'opération.

- Les entreprises terminent le dallage aux abords du Palais des Congrès.
- Sur l'avenue des sergents, les derniers travaux de voirie consistant au raccordement du mail piétonnier vont débuter pour une durée de 2 mois
- Enfin, les travaux des cheminements piétonniers, des plantations et de pose d'éclairage se poursuivent et s'achèveront fin février.

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

**THEATRE MAISON DES SAVOIRS**

Dans le cadre de « la politique de la Ville » et notamment de son cœur de ville, l'équipe municipale souhaite réaffirmer son investissement et sa volonté de présence publique dans ce quartier prioritaire.

Ainsi, elle propose un projet de développement et de diffusion des pratiques culturelles au sein d'équipements structurants accessibles à tous, en lieu et place de l'actuelle Médiathèque « Maison des Savoirs », Place du Jeu de Ballon.

Il y aura au total environ 30 agents qui seront appelés à travailler sur ce site qui s'articule autour de 3 entités distinctes :

- La construction d'un théâtre de 220 places : une jauge médiane entre celle du futur centre de congrès (1200 places) et la salle de conférence de la médiathèque actuelle (70 places)
- La rénovation de l'actuelle médiathèque : en impulsant une nouvelle dynamique grâce à la modernisation de ses équipements et l'adaptation de l'offre aux nouveaux usages
- La création de 2 salles dédiées à la création et au développement de la pratique amateur

Les études réalisées par les services techniques de la Ville ont permis de définir le programme et de présenter l'opération à l'architecte mandataire du projet : Le cabinet A+ Architecture par son représentant Philippe Bonon. Dans ses objectifs assignés, il reprendra volontairement les intentions architecturales du bâtiment existant, fait de façade ancienne et de verre et d'y intégrer une surélévation afin d'obtenir le volume nécessaire pour le théâtre.

## **2/ Avancement de l'Opération :**

Le permis de construire a été déposé et accepté en date du 30 mai 2018. Les entreprises titulaires ont été désignées.

L'opération est actuellement en phase préparatoire avec les objectifs suivants:

- 1/ Début des travaux de démolition courant février.
- 2/ Début des travaux structurels de gros œuvre en avril.
- 3/ Durée globale des travaux tout corps d'état estimée à 15 mois dont 11 mois pour la médiathèque.

## **3/ Coût de l'opération :**

Le cout global de l'opération est estimé à 5 143 000.00€ TTC

Il est décomposé de la manière suivante :

Etudes et maîtrise d'œuvre : 493 000.00€ TTC  
Travaux d'aménagement et de construction : 4 650 000.00€ TTC

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

### **MAISON DE LA MER**

Dans le cadre du réaménagement du cœur de station, les locaux exigus de la Direction des Milieux Marins, situés sur l'emprise de l'ancien Palais des Congrès, doivent être libérés.

Ainsi, la Ville d'Agde a élaboré un projet **innovant**, consistant à positionner, sur un lieu stratégique, les nouveaux locaux **« flottants »** de cette Direction.

Les objectifs attendus sont les suivants :

- Création des nouveaux locaux de la direction administrative des Milieux Marins y compris les locaux techniques pour le personnel spécialisé, le matériel nautique et de plongée.
- Mise en valeur de la découverte de notre aire marine protégée.
- Développement de l'accueil du public, de l'écotourisme et de la sensibilisation auprès du jeune public et des scolaires.

Cette **Maison de la Mer** se situera à l'avant-port, en limite de l'embouchure de la mer. Il y aura au total 8 personnes qui seront appelées à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'une partie administrative regroupant les zones bureaux et vestiaires.
- D'une partie technique regroupant le matériel professionnel sensible et de plongée

- D'une partie « accueil du public et espace découverte ».

Ce projet s'inscrit également dans une démarche HQE (Haute qualité Environnementale) notamment/

- Par la mise en place sur la toiture du bâtiment de panneaux photovoltaïques
- Par la mise en œuvre de technique d'auto consommation (vent, soleil, eau de pluie,...)
- Par la mise en œuvre de matériaux respectueux de l'environnement.

### **2/ Avancement de l'Opération :**

Les études de faisabilité sont en cours de réalisation et l'élaboration du programme se fera en mars.

Le début des travaux est prévu en septembre.

### **3/ Coût de l'opération :**

Le cout global de l'opération est estimé à 840 000.00€ T.T.C de la conception à la réalisation.

### **Présents :**

M FREY, M BENTAJOU, M SAIGNES, M SABLAIROLES, M DUBOIS, M BRAULT, M HERAL, M LAROSE.

### **Représentants du comité de quartier :**

Mme ALENGRIN, M BENECH, M BONTEMPS, Mme CROUZET, M DREMONT, M FRANCHART, Mme HENRI, M PAGANON, Mme PALUMBO.

### **Absents excusés :**

Mme ESCUDIER, Mme GOUDARD, Mme LALOUX.

### **Absent non excusée :**

M GLINEUR, Mme GOUJET, Mme HOFFMEISTER, M LABUSSIÈRE, Mme SIGAL.